



INFORMATION FACTURATION FAMILLES SÉPARÉES

Le nouveau portail famille (<https://parents.logiciel-enfance.fr/thusy>) permet désormais d'établir **une double facturation pour les parents séparés** ou pour les parents qui le souhaitent.

3 possibilités de facturation vous sont offertes :

- **Facturation simple** à un seul responsable légal
- **Facturation alternée** - 1 semaine sur 2 (semaine paire / semaine impaire)
- **Facturation au choix** - liste des semaines (préciser les numéros de semaines calendaires)

Nous vous invitons à choisir **parmi ces 3 possibilités**.

Nous devons configurer ces règles de facturation en amont de la rentrée de septembre. Par conséquent, nous vous demandons de nous transmettre **avant le 21 août** ce formulaire par mail à l'adresse accueil@thusy.fr ou par courrier dans la boîte aux lettres de la Mairie (Place du Tilleul – 74150 THUSY)

NOM DES ENFANTS	PRÉNOM DES ENFANTS	REPRÉSENTANT LÉGAL 1	REPRÉSENTANT LÉGAL 2
<i>Préciser le nom et le prénom pour chaque membre</i>			

FACTURATION SIMPLE

Je souhaite la mise en place d'une facturation simple

Un seul représentant légal règlera les factures du périscolaire/transport **pour l'année scolaire entière**.

Merci de choisir le représentant légal conformément au tableau ci-dessus :

Représentant légal 1

Représentant légal 2

FACTURATION ALTERNÉE

Je souhaite la mise en place d'une facturation alternée (1 semaine sur 2) :

Merci de préciser l'alternat choisi

REPRESENTANT LEGAL	Indiquer le choix semaine paire ou impaire
Représentant légal 1 (conformément au tableau ci-dessus)	
Représentant légal 2 (conformément au tableau ci-dessus)	

FACTURATION AU CHOIX

Je souhaite la mise en place d'une facturation avec choix des semaines :

REPRESENTANT LEGAL	Indiquer les numéros des semaines pour chaque représentant légal (hors vacances scolaires)
Représentant légal 1 (conformément au tableau ci-dessus)	
Représentant légal 2 (conformément au tableau ci-dessus)	